

MITACS Bourses de formation à la recherche

Instructions

APERÇU

Cette bourse permet aux étudiants du premier cycle et des cycles supérieurs d'entreprendre, dans un établissement d'accueil canadien, un stage de formation en recherche à court terme. Les étudiants auront la possibilité d'améliorer leurs compétences grâce à l'interaction avec les professeurs et à de l'expérience en recherche et en formation.

Les principaux objectifs du programme sont les suivants :

- Permettre aux étudiants de développer des liens lors de collaborations avec des professeurs/chercheurs du postsecondaire;
- Permettre aux étudiants d'acquérir de l'expérience en recherche et en formation ou de développer un nouveau volet de leur projet de recherche;
- Accroître les compétences des étudiants en recherche et en gestion de projet ainsi que leurs connaissances techniques de la discipline;
- Augmenter la sensibilisation aux diverses avenues de formation et de carrière chez les étudiants.

Les objectifs spécifiques du programme sont les suivants:

- Pallier, en priorité, à la perte d'une source de financement que les étudiants ont pu subir à cause de la crise de la COVID-19, et, s'il reste des fonds, d'offrir un financement supplémentaire aux étudiants durant la pandémie.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

L'étudiant doit :

- Être inscrit, à l'Université de Montréal, à un programme de baccalauréat ou dans n'importe quel programme d'études de 2^e ou 3^e cycles excluant les visiteurs de recherche et les étudiants libres;
- Ne pas avoir terminé ses études au moment du stage. Prévoir poursuivre son programme au trimestre d'automne 2020;
- Ne pas détenir une Bourse de recherche de premier cycle (BRPC) du CRSNG en même temps que la Bourse de formation à la recherche de Mitacs;
- Ne pas participer à un autre projet de Mitacs pendant la durée du stage.

Le superviseur doit :

Être un membre du corps professoral de l'UdeM admissible à un financement des trois Conseils.

- Professeur régulier (adjoint, agrégé, titulaire)
- Professeur sous octroi (adjoint, agrégé, titulaire)
- Professeur-chercheur (adjoint, agrégé, titulaire)
- Professeur de clinique (adjoint, agrégé, titulaire)

- Professeur émérite
- Professeur associé

SUPERVISEUR DE RECHERCHE ET FONCTIONNEMENT DU STAGE

Maillage entre le superviseur de recherche et l'étudiant :

Le maillage pourra se faire de plusieurs façons :

- L'étudiant contacte un chercheur et discute d'un projet potentiel;
- Le chercheur recrute un étudiant et discute d'un projet potentiel;
- Les coordonnateurs de stage des unités ou des facultés peuvent agir comme intermédiaires entre un étudiant et un chercheur.

Fonctionnement du stage :

- Les étudiants devront rencontrer leur superviseur de stage chaque semaine afin de faire état de l'avancement de leur projet. Étant donné la pandémie qui sévit actuellement, les rencontres virtuelles seront privilégiées.
- Le stage peut se faire en télétravail. Il pourra éventuellement se faire en présentiel selon la politique de retour aux activités de recherche de l'UdeM.
- Pour le cas où l'UdeM ne permettrait pas d'activités de recherche en présentiel, il faudra s'assurer que l'étudiant puisse effectuer son stage en télétravail.
- Peu importe la situation, l'étudiant devra pouvoir compter sur sa bourse, selon les dates convenues lors de la mise en candidature, entre l'étudiant et le superviseur de recherche.

RÉDACTION DU PROJET DE RECHERCHE

- L'étudiant et le chercheur doivent collaborer à la rédaction du projet de recherche.

DURÉE ET DATES DU STAGE

- Le stage doit être d'une durée de 12 à 16 semaines;
- Les étudiants du baccalauréat doivent obligatoirement commencer en juin 2020 afin d'être en mesure de compléter un stage de 12 semaines avant la rentrée d'automne 2020.
- Les étudiants des cycles supérieurs doivent commencer au plus tôt en juin 2020 et au plus tard le 31 août 2020.

MONTANT DE LA BOURSE ET VERSEMENTS

- La bourse sera de 6 000 \$ dont 50% (3 000 \$) proviendra de Mitacs et 50% (3 000 \$) d'un superviseur de recherche, d'un département ou d'un fonds facultaire.
- Les versements de la bourse commenceront à compter de juillet 2020. Le moment où le premier versement sera fait dépendra de la date de début du stage.

PROCESSUS POUR POSTULER ET ÉCHÉANCIER

<p>Entre le 8 au 24 mai 2020</p>	<p>Cette bourse découle d'une collaboration entre Mitacs et les Études supérieures et postdoctorales (ESP) de l'UdeM. C'est pourquoi la demande doit être soumise aux deux organismes en deux étapes. Il est important que les informations dans les deux demandes soient identiques :</p> <p><u>Première étape (UdeM)</u></p> <p>L'étudiant intéressé trouve un superviseur de recherche qui est prêt à cofinancer les 3000 \$;</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'étudiant remplit le Formulaire de proposition de bourse de formation en recherche de Mitacs et fait approuver le tout par son superviseur de recherche; 2. Le professeur remplit et signe la Lettre d'engagement pour le cofinancement et l'envoie à l'étudiant; 3. Les documents doivent être enregistrés et nommés de la façon suivante : <ol style="list-style-type: none"> a. NOM DE FAMILLE DE L'ÉTUDIANT_Formulaire de proposition b. NOM DE FAMILLE DE L'ÉTUDIANT_Lettre de cofinancement 4. Dans le Portail des bourses de l'UdeM : <ol style="list-style-type: none"> a. L'étudiant remplit le formulaire de candidature; b. L'étudiant téléverse la Lettre d'engagement pour le cofinancement.
<p>29 mai 2020</p>	<p>Les décisions seront transmises aux étudiants et aux superviseurs de recherche.</p>
<p>Entre le 29 et le 31 mai 2020</p>	<p><u>Deuxième étape (Mitacs)</u></p> <p>Dans le Portail RAP de Mitacs (le lien apparaîtra dans la lettre de décision) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'étudiant crée un compte; 2. L'étudiant téléverse le <i>Formulaire de proposition de bourse de formation en recherche de Mitacs</i>; 3. Le portail RAP envoie un lien directement au professeur; 4. Le professeur clique sur le lien et se crée un compte dans le RAP; 5. Le professeur approuve la demande de l'étudiant dans le RAP.
<p>Entre le 3 et le 8 juin 2020</p>	<p>Début du stage de 12 semaines pour les étudiants du baccalauréat.</p>
<p>Entre le 3 juin et le 31 août 2020</p>	<p>Début du stage de 12 à 16 semaines pour les étudiants des cycles supérieurs.</p>
<p>À la date de mi-parcours</p>	<p>L'étudiant :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Reçoit un formulaire de rapport de présence au stage; 2. Remplit le rapport de présence au stage; 3. Fait signer le rapport de présence au stage par son superviseur; 4. Fait parvenir le rapport de présence au stage aux ESP dans les 7 jours suivant sa réception.

<p>Fin août 2020 ou Durant la dernière semaine de stage</p>	<p>L'étudiant :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Reçoit un formulaire d'évaluation et de rapport de stage des ESP; 2. Rédige un rapport final de stage; 3. Rencontre son superviseur pour discuter de l'évaluation et pour faire signer le rapport final de stage; 4. Répond au sondage envoyé par Mitacs afin de faire état des compétences développées et de communiquer la rétroaction sur l'expérience du programme. <p>Le professeur :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Rencontre son étudiant pour discuter de l'évaluation et pour signer le rapport final de stage ; 2. Répond au sondage envoyé par Mitacs afin de faire état des compétences développées et de communiquer la rétroaction sur l'expérience du programme.
--	--

ÉVALUATION DES DOSSIERS

- Dans un premier temps, les ESP s'assurent que le dossier est complet et que l'étudiant et le superviseur de recherche sont admissibles.
- Dans un deuxième temps, Mitacs s'assure de l'admissibilité du projet de recherche proposé.

CONTACTS

Pour toute question, contactez [Anaïs Détolle](#) ou [Visou Ady](#), Spécialistes, développement des affaires, Mitacs – UdeM.